

ARRETE MUNICIPAL n° 2024.200

Objet :
**Réservation domaine public
pour travaux
au niveau du 263 route d'Annecy**

Le Maire de la Commune de SAINT-JORIOZ,

- ◆ Vu le Code de la Sécurité Intérieure et notamment les articles L.111-1 ; L.131-1 ; L.511-1
- ◆ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2213.2,
- ◆ Vu le Code de la Route, et notamment l'article R 411-21-1, R.411-8, R.417-10-10°
- ◆ Vu la demande présentée par la **compagnie immobilière du lac** pour permettre l'installation d'un chantier de pose de vitrine par l'entreprise ALP'ISOLATION
- ◆ Considérant qu'il y a lieu de réglementer le stationnement, afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

ARRÊTE

Article 1 :

La Compagnie immobilière du lac, représentée par M. BARBERA Cédric est autorisée à occuper les 03 places de stationnement situées devant l'agence sise 263 route d'Annecy pour des travaux de changement de vitrine par l'entreprise ALP'ISOLATION et notamment le stationnement d'un camion grue.

Cette installation est autorisée pour la journée du **lundi 09 décembre 2024**

Article 2 :

La signalisation ainsi que la sécurité des piétons devront être assurées par le demandeur

Article 3 :

Tous les Agents de la Force Publique seront chargés de l'exécution de ce présent arrêté.
Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

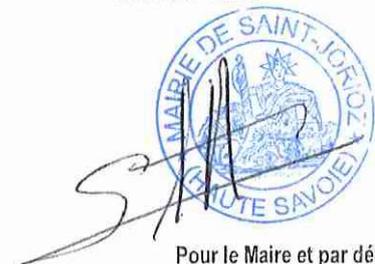
Le présent arrêté sera :

- ◆ TRANSMIS A :
 - ✓ Monsieur l'Adjudant Chef, Commandant la gendarmerie de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le chef de service de la police municipale de Saint-Jorioz,
 - ✓ Madame la Directrice Générale des Services de Saint-Jorioz,
 - ✓ Madame la responsable du pôle finance de la commune de Saint-Jorioz
 - ✓ Le demandeur : : **Compagnie Immobilière du Lac** : info@compimmo.com
 - ✓ Pour information et exécution chacun en ce qui les concerne.
- ◆ Diffusé sur le site internet de la mairie : www.saint-jorioz.fr

A SAINT-JORIOZ
Le 04.12.2024

Le Maire

Michel BEAL



The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SAINT-JORIOZ' and 'ROUTE SAVOIE' around a central emblem.

Pour le Maire et par délégation,
Le 1er adjoint
André SAINT-MARCEL